



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

## Journée internationale des droits des femmes - 8 mars 2023

Mes Très Chères Sœurs, mes Très Chers Frères, Mesdames, Messieurs,  
Avant 1893, les femmes existaient-elles ?

Oui, bien sûr. Mais des femmes diminuées, amputées. Des femmes empêchées.  
Des femmes dont le seul droit à la réflexion consistait à être une chambre d'écho de la pensée des hommes.

Les loges d'adoption du Grand Orient, à partir de 1740, n'avaient pas changé radicalement la place de la femme dans le monde intellectuel, celle-ci étant toujours utilitaire ou décorative.

La création du **Droit Humain**, en 1893, offre enfin aux femmes la capacité d'être initiées dans une obédience authentiquement mixte. Le Droit Humain leur donnait l'égalité des droits maçonniques, à l'égal des hommes.

En 1973 est créée la **Grande Loge Mixte Universelle**. Cette obédience choisit la pratique du rite Français.

Dès lors, les femmes peuvent vivre une franc-maçonnerie pleinement républicaine, laïque et engagée.

Notre Obédience fait de la mixité un principe fondamental pour l'égalité Hommes-Femmes, pour la défense et à la promotion des droits des Femmes.

En ce 8 mars, jour qui rappelle la nécessité de poursuivre les luttes pour les droits des femmes, la convergence de nos deux Obédiences sur ce combat est plus que symbolique.

Elle marque la solidarité et l'unité de nos engagements respectifs pour une société plus libre, plus juste et plus égalitaire.

Une Société dans laquelle la culture de la guerre sera remplacée par celle de la paix, dans laquelle la culture de l'affrontement sera remplacée par celle de la coopération.  
Chantiers sur lesquels nous ne pourrions que nous retrouver.



Grand Maître Adjointe – Grande Secrétaire  
GLMU